



## Brève chronologie des événements relatifs à la situation en Haïti (15 juillet – 15 octobre 2005)

### Au plan national :

- Le **16 juillet**, des représentants d'organisations citoyennes dont le GARR, la PAPDA, SOFA, le RNDDH ont publié une note en hommage à **Jacques Roche**, journaliste, poète et animateur social enlevé le 10 juillet dans le quartier à hauts risques de Nazon (centre de la capitale haïtienne Port-au-Prince), quartier contrôlé par les partisans armés d'Aristide. Après quatre (4) jours de séquestration, il a été retrouvé mort à Delmas 4 (nord de la capitale) le 14 juillet. La note des organisations a été publiée dans l'édition du journal *Le Matin* du 21 juillet.
- Le **21 juillet** a été décrété « journée de deuil national » à l'occasion des funérailles du journaliste et poète haïtien **Jacques Roche**. Plusieurs témoignages confirment qu'il a été torturé avant d'être assassiné par des milices lavalassiennes. Pendant les funérailles, une marche de protestation convoquée par des journalistes contre la violence aveugle s'est déroulée pacifiquement dans Port-au-Prince. Sur tout le parcours de la marche, les manifestants ont dénoncé le manque de volonté des troupes de la MINUSTAH et de la *Police nationale haïtienne* (PNH) à éradiquer le phénomène croissant du kidnapping dans la région métropolitaine.

En marge des funérailles du journaliste assassiné, le père **Gérard Jean Juste**, considéré comme le principal leader des partisans d'Aristide, a été appréhendé au moment où il s'apprêtait à participer à la célébration, accompagné de l'un de ses avocats, l'américain William Quigley. Il a été accusé d'incitation à la violence et de

détention illégale d'armes appartenant à la *Police nationale d'Haïti* (PNH). Il a été également dénoncé par la clameur publique pour sa responsabilité présumée dans l'assassinat du journaliste Roche.

- Le **26 juillet**, la *Commission d'enquêtes administratives* (CEA) dirigée par **Paul Denis** a remis, au gouvernement de transition, son premier rapport sur le pillage des ressources publiques et sur les abus de pouvoir perpétrés sous le gouvernement Lavalas. Les recherches effectuées par cette *Commission* auraient permis de découvrir que des proches d'Aristide auraient détourné à travers des sociétés fictives et des institutions lui appartenant des sommes considérables. Le Rapport parle de 2 milliards de gourdes (50 millions de \$US) détournées du Trésor public entre février 2001 et février 2004. Dans ses conclusions, la CEA recommande, entre autres, la mise en examen des personnes soupçonnées dans les détournements de fonds, le gel de leurs comptes bancaires et le retour dans les caisses de l'État des fonds détournés.
- Dans un communiqué émis le **2 août**, la *Commission nationale Justice et Paix* a fait état d'une nette recrudescence des actes de violence dans le pays. Selon l'organisation, 169 personnes ont été tuées de façon violente dont 79 en mai et 90 en juin. *Justice et Paix* a également présenté le bilan des actes de violences enregistrés au cours des trois dernières années dans la zone de Port-au-Prince. Les morts violentes s'élèvent à 2015 au cours de cette période. La *Commission* a

réaffirmé « sa condamnation de toute forme de violence pour défendre la dignité de la personne humaine ».

- Le mot d'ordre de grève générale lancé par l'*Association des Propriétaires et Chauffeurs d'Haïti* pour exiger du gouvernement transitoire une réduction des prix des produits pétroliers, a été largement suivi le **8 août** dans la capitale haïtienne par les chauffeurs de transport en commun.
- Le même jour, le parti *Fanmi Lavalas* s'est inscrit au *Conseil électoral provisoire* (CEP) manifestant ainsi son intention de participer aux prochaines élections. Il s'agit du 63<sup>e</sup> parti politique à s'inscrire. Deux semaines plus tard, le parti de l'ancien président Aristide a menacé de boycotter les élections législatives et présidentielles prévues en novembre si le père **Gérard Jean Juste**, pressenti comme le candidat de la *Fanmi Lavalas* à la présidence, n'est pas libéré de prison.
- L'ancien numéro 2 de la milice paramilitaire du *Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès d'Haïti* (FRAPH), **Louis Jodel Chamblain**, a été remis en liberté le **11 août** après que la Cour d'appel de Port-au-Prince a invalidé, pour vice de forme, une disposition précédente de la justice, le condamnant par contumace en l'an 2000 pour son implication dans le massacre de Raboteau aux Gonaïves en 1994. Après avoir pris une part active dans le renversement d'Aristide en février 2004, il s'était rendu à la justice en avril de la même année.

Selon un communiqué d'*AlterPresse* du **11 août**, « la dernière décision de la justice haïtienne d'élargir l'ex paramilitaire **Chamblain**, est intervenue au moment où de sérieuses inquiétudes planent au niveau des secteurs des droits humains qui soupçonnent le gouvernement et la communauté internationale d'exercer des pressions en vue de la libération de certains prisonniers. » L'élargissement de Chamblain a choqué l'opinion nationale.

- Le **18 août**, le CEP a soumis au gouvernement et aux partis politiques un nouveau calendrier électoral devançant l'élection présidentielle d'une semaine. Le premier tour du scrutin se déroulerait le 6 novembre. Et si la tenue d'un second tour s'avérait nécessaire, il aurait lieu comme prévu le 18 décembre. Ce calendrier devrait être publié le 22 août. Par ailleurs, le CEP a repoussé au 15 septembre la période d'inscription électoral. Une vingtaine de candidats à la présidence sont déjà connus.
- Une visite organisée par le *Réseau national de Défense des Droits humains* (RNDDH) a été effectuée au **Pénitencier national** de Port-au-Prince le **26 août** dernier. On y a constaté la précarité de la situation des détenus, le délabrement de plusieurs bâtiments, des conditions sanitaires inadéquates, la lenteur du traitement des dossiers juridiques des détenus. Sur les 1496 prisonniers, 32 seulement ont été condamnés.
- Le **2 septembre**, le CEP a soumis au gouvernement de transition un nouveau projet de calendrier électoral. Le 1<sup>er</sup> tour des présidentielles et des législatives aura lieu le 20 novembre, le 2<sup>e</sup> tour le 3 janvier 2006. Quant aux élections locales et municipales, elles ont été fixées au 11 décembre. Ce calendrier a été accepté par le gouvernement intérimaire le lendemain et rendu public le **5 septembre** par le CEP.
- Dans un message rendu public au début de septembre, la *Commission nationale Justice et Paix* a dénoncé « la destruction progressive du pays sur les plans social, politique et économique » et a reconnu que « la société haïtienne est confrontée à une grave crise de confiance ».
- Dans le cadre d'une conférence de presse tenue le **5 septembre**, *Fanmi Lavalas* a annoncé la candidature officielle à la présidence d'Haïti de **Gérard Jean Juste**, toujours en prison.
- Le **12 septembre**, le RNDDH a publié un rapport sur l'incident de Martissant du 20 août, incident survenu à l'occasion d'un match de football auquel assistaient

plus de 6000 personnes. Le rapport a conclu à « une grande bavure policière ». Le rapport intitulé **Incident de Martissant : le RNDDH fait le point** est disponible sur le site de l'organisme : [www.rnddh.org/article.php3?id\\_article=235](http://www.rnddh.org/article.php3?id_article=235)

- Le **17 septembre**, décédait une figure bien connue de l'Église haïtienne, le père **Max Dominique**, spiritain. Son parti pris en faveur des pauvres et sa liberté de parole ont marqué des générations d'Haïtiennes et d'Haïtiens. Il a été un écrivain, critique littéraire et professeur d'université de grand talent. Exilé pendant la dictature des Duvalier comme ses confrères spiritains, il travailla au service de la communauté haïtienne de New York pendant plusieurs années.
- Dans un communiqué en date du **17 septembre** et lu à la télévision nationale, le gouvernement de transition a annoncé l'interdiction de toute manifestation sur le territoire d'Haïti jusqu'au 2 octobre.
- Le **20 septembre**, des dizaines de membres d'organisations citoyennes (POHDH, SOFA ET PAPDA) ont manifesté à Port-au-Prince pour faire pression sur les autorités gouvernementales de réviser à la baisse les prix des produits pétroliers.
- Le **21 septembre**, la *Commission nationale Justice et Paix* publiait une note de presse concernant les élections et les sections communales. Elle y dénonçait la multiplicité des candidats à la présidence, l'utilisation de la haute technologie pour l'enregistrement des électrices et électeurs et l'exclusion de la paysannerie du processus électoral.

Le rapport de la *Commission* sur les actes de violence enregistrés dans la zone de Port-au-Prince pour les mois de juillet (98 victimes) et d'août (81) a également été publié. La majorité des victimes proviennent des quartiers populaires de Cité Soleil, Bel Air et Carrefour. Nous publions en **annexe** la **note de presse** et la version francophone du **Rapport**.

- Le CEP a publié le **23 septembre** la liste des trente candidats autorisés à participer aux élections présidentielles de 2005. Des 54 candidatures présentées, une vingtaine a donc été écartée de la course électorale. Parmi les candidats rejetés, on retrouve l'homme d'affaires américain **Siméus** et l'ancien premier ministre du gouvernement d'Aristide, **Jean-Marie Chérestal**.
- Un communiqué émis le **26 septembre** par l'archidiocèse de Port-au-Prince annonçait la décision de la *Conférence épiscopale d'Haïti* (CEH) de suspendre le père **Gérard Jean Juste** de ses fonctions sacerdotales en raison de ses activités politiques et de sa décision de poser sa candidature à l'élection présidentielle prévue en novembre. Sa candidature pour *Fanmi Lavalas* n'avait cependant pas été acceptée par le CEP étant donné qu'il n'avait pu se présenter en personne pour la soumettre.
- Le **26 septembre**, le *Conseil des Sages* a émis un communiqué sur le budget annoncé pour l'année 2005-2006. Après avoir rappelé ses recommandations contenues dans la feuille de route du 30 juin 2005, le *Conseil* affirme que ses recommandations n'ont pas été suivies et fait de nouvelles propositions concernant la mise en place d'une *cellule de coordination* pour la préparation du budget 2006-2007.
- Un membre du CEP, **Patrick Féquière**, a déclaré à la presse le **29 septembre** que « le calendrier électoral ne pourra être tenu en Haïti à moins d'une assistance internationale renforcée ». « En tant que membre du *Conseil électoral*, je peux vous dire que le Conseil ne disposera pas des moyens nécessaires pour respecter le calendrier si les tendances actuelles se poursuivent », a-t-il déclaré.
- Le lendemain, le responsable des registres au CEP, **Pierre Richard Duchemin**, a fait savoir que la période d'inscription des électeurs a été prolongée une nouvelle fois pour 15 jours. Il a toutefois précisé que cette nouvelle prorogation concernait principalement les zones où il n'y avait

pas eu de bureaux d'enregistrement en raison du climat d'insécurité. Il s'agit notamment des quartiers du Bel Air, de Grand-Ravine et d'une soixante de sections communales.

- Ce même jour, le CEP a rendu publique la liste des candidats habilités à entrer dans la course électorale lors des prochaines élections législatives dont le premier tour est prévu le 20 novembre. De plus, un comité d'appui au CEP a été créé. Ce comité a pour mission de définir avec le CEP les voies et les moyens pour rendre l'institution électorale plus performante sur le plan technique en vue d'une meilleure maîtrise du processus électoral. Le comité d'appui s'occupera aussi de mieux préciser les Règlements internes du CEP. Ce comité est formé de deux ministres (Magalie Comeau et Philippe Mathieu), deux conseillers électoraux (Pierre Richard Duchemin et François Benoit) et deux membres du *Conseil des Sages* (Danielle Magloire et Ariel Henry). Sa présidence est assurée par le *Conseil des sages*.
- Lors d'une rencontre avec la presse le **3 octobre**, la ministre à la *Condition féminine et aux Droits des femmes*, **Adeline Magloire Chancy** a annoncé la féminisation de noms d'une quarantaine de rues à travers le pays et que cette mesure était effective dès le lendemain, 4 octobre. Cette initiative vise à valoriser la mémoire des femmes haïtiennes qui ont marqué l'histoire du pays.
- Le même jour, le correspondant de *Reuters* en Haïti et président de *l'Association des Journalistes haïtiens* (AJH) **Joseph Guylor C. Delva**, a été frappé sauvagement par un agent étatsunien de la sécurité rapprochée du président provisoire Boniface Alexandre alors qu'il couvrait la cérémonie d'ouverture des tribunaux pour l'année 2005-2006. Un reporter de Radio-Métropole, **Jean Wilkens** a été également molesté.
- La campagne électorale a officiellement débuté le **8 octobre** malgré le retard du CEP à publier la liste définitive des

candidats à la députation et au Sénat qui sont autorisés à faire campagne. De plus, la distribution des cartes électorales n'a pas encore démarré.

Le **10 octobre**, le premier ministre intérimaire, **Gérard Latortue** a annoncé le report du premier tour des élections. Selon ce dernier, ce report serait dû à des problèmes techniques. « Nous avons des problèmes, nous avons accumulé des retards considérables dans la mise en place de la logistique et dans la finalisation des listes des candidats » a-t-il précisé à l'AFP en mettant en cause le CEP.

Il a annoncé à la même occasion que des mesures de redressement allaient être prises : le conseil des ministres nommera, dans les prochains jours, un gestionnaire pour diriger le CEP, tandis que les 9 membres de ce Conseil joueront un rôle de conseil d'administration.

- Le **11 octobre**, la *Cour de cassation* a autorisé **Dumarsais Siméus**, un homme d'affaires américain né en Haïti à participer aux élections présidentielles sans se prononcer sur sa nationalité. Cette décision renverse celle du CEP selon laquelle Siméus ne pouvait pas se porter candidat à la présidence. Ce renversement de la décision du CEP par la *Cour de cassation* a suscité beaucoup de remous dans la classe politique haïtienne et a été critiquée par plusieurs partis. Cette décision en faveur de la candidature de Siméus survient alors que l'Exécutif vient de procéder à la mise sur pied d'un comité d'appui au CEP pour gérer le processus électoral.
- À l'ouverture d'un colloque à Port-au-Prince le **12 octobre**, l'organisation internationale *Médecins du Monde* a estimé que les femmes sont les cibles principales de la violence en Haïti (voir à ce sujet le communiqué d'*AlterPresse* publié en **annexe**).
- Lors d'une conférence de presse tenue le **13 octobre**, le premier ministre intérimaire, **Gérard Latortue**, a annoncé la mise sur pied d'une commission

chargée de vérifier la nationalité des candidats aux prochaines élections présidentielles et parlementaires. La controverse suscitée par la réintégration dans la course électorale du candidat Siméus est à l'origine de cette décision. Il a aussi annoncé la formation d'une commission de garantie électorale, la nomination prochaine d'un nouveau directeur général au CEP et l'adoption d'un décret sur le financement des partis politiques. Ce décret prévoit une enveloppe de 55 millions de gourdes (environ 7 millions \$US) destinée à financer les partis politiques qui réussiront à récolter 40 000 signatures d'adhésion, conformément au décret électoral.

Le surlendemain de la conférence de presse, le nouveau directeur exécutif du CEP, **Jacques Bernard** a été installé dans ses fonctions au cours d'une cérémonie au siège social du CEP en présence des conseillers électoraux, des membres du comité d'appui et des membres du Corps diplomatique...

- Le premier ministre intérimaire, **Gérard Latortue** a entamé le **15 octobre** une tournée internationale au cours de laquelle il participera notamment, à l'initiative de l'*Union européenne*, à une conférence internationale de deux jours sur le *Cadre de coopération intérimaire* (CCI). Cette conférence se tiendra les **20 et 21 octobre** prochain à Bruxelles.

#### **Au plan international :**

- Le **19 juillet**, une cinquantaine d'immigrants haïtiens ont été rapatriés de la République Dominicaine (RD) après avoir été détenus dans le Nord-Ouest du pays. On sait qu'Haïti et la République Dominicaine partagent une frontière commune sur une longueur de 375 kilomètres.
- Le **21 juillet**, un ancien chef d'une section de base de *Fanmi Lavalas*, **Paul Raymond**, a été arrêté à Santo Domingo par les organismes de sécurité du gouvernement dominicain et déporté le lendemain en Haïti. Il s'était réfugié en RD après la chute du *régime lavalas*. De fortes suspicions pèsent sur Raymond et sur son collègue René Civil pour leur implication dans *l'opération Bagdad* déclenchée le 30 septembre dernier à Port-au-Prince et ayant causé à ce jour la mort d'un millier de personnes.
- À l'occasion de sa visite en Haïti, la ministre canadienne de la Coopération internationale, **Aileen Carroll**, a annoncé le **23 juillet** des « initiatives canadiennes en faveur d'Haïti ». Le texte du **communiqué de presse** à ce sujet est disponible sur le site de l'ACDI : [www.acdi-cida.gc.ca](http://www.acdi-cida.gc.ca)
- Dans un rapport rendu public le **25 juillet** à Washington, la *Commission interaméricaine des droits humains* (CIDH) a exprimé sa « vive préoccupation » devant la détérioration des droits humains en Haïti où des cas de viols, séquestrations et assassinats s'effectuent quotidiennement à la capitale. La *Commission* a appelé à l'adoption de mesures immédiates et résolues pour freiner le cycle de violences à quelques mois des élections. Elle a aussi rappelé que de septembre 2004 à ce jour, 700 personnes dont 40 policiers ont trouvé la mort de façon violente. Elle a condamné sans équivoque l'enlèvement et le meurtre du journaliste Jacques Roche, qui a été torturé durant 4 jours avant d'être assassiné par ses ravisseurs le 14 juillet.
- Le 4<sup>e</sup> Sommet de l'*Association des États de la Caraïbe* (AEC) s'est tenu à Panama les **28 et 29 juillet** dernier. Au cours de ce Sommet, le président provisoire haïtien, **Boniface Alexandre**, a sollicité la présence d'observateurs électoraux des pays membres de cette Association pour les prochaines élections en Haïti prévues en principe à la fin de l'année

2005. Dans la déclaration finale du Sommet, dite *Déclaration de Panama*, il est affirmé au point II la volonté des membres de la Caraïbe de « renforcer la démocratie, le développement économique et le progrès social en Haïti ».

- Le **28 juillet**, *Amnesty International* publiait son dernier rapport sur Haïti intitulé **Haïti. Lenteur du désarmement et déni de justice**. Ce rapport a suscité plusieurs critiques allant jusqu'à classer ce rapport d'« écrit de propagande aristidienne ». Ce rapport d'une trentaine de pages est disponible sur le site des *Éditions francophones* de l'organisme : [web.amnesty.org/library/Index/FRAAMR360052005](http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAMR360052005)
- Au début du mois d'août, l'ambassadeur américain, **James B. Foley**, en poste en Haïti depuis environ 2 ans, a été rappelé à Washington avant la fin de son mandat. Un ancien diplomate ayant déjà travaillé dans le pays, **Timothy Michael Carney**, le remplacera de façon provisoire comme chargé d'affaires.
- Dans un rapport rendu public le **3 août** et intitulé **Can Haïti Hold Elections in 2005?**, l'organisme *International Crisis Group* basé à Bruxelles a estimé que « le faible taux d'enregistrement des électeurs et le climat de violence qui prévaut en Haïti compromettent la tenue d'élections crédibles à la date prévue ». « Des élections non préparées sont synonymes de manque de légitimité qui pourrait maintenir Haïti dans la catégorie d'État en faillite contrôlé par les gangs et les trafiquants de drogue » selon Marck Schneider, vice-président de ICG. Le rapport est disponible sur le site de l'organisme : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)
- Le premier ministre canadien, **Paul Martin** a annoncé le **4 août** la nomination de la journaliste canadienne d'origine haïtienne, **Michaëlle Jean**, au poste de gouverneure générale du Canada. Elle entrera en fonction à la fin du mois de septembre.
- Le secrétaire général du *Conseil œcuménique des Églises* (COE), le pasteur kenyan **Samuel Kobia**, a effectué une visite officielle en Haïti du **4 au 7 août**. Il était accompagné de Marta Palma, responsable du bureau de l'Amérique latine et des Caraïbes du COE et de Guillermo Kerber, responsable de programme au niveau des affaires internationales, impunité, justice et réconciliation. La politique américaine dans la Caraïbe, les droits humains, la démocratie, l'aide internationale et l'œcuménisme ont été les thèmes centraux de la tournée du secrétaire général. Selon **Édouard Paultre** de la *Fédération Protestante d'Haïti* (FPH), la visite du secrétaire général du COE peut inspirer des démarches de dialogue national en Haïti. On se rappellera que le pasteur Kobia a présidé les pourparlers de paix au Soudan en 1991.
- Entre le **4 et le 9 août**, plus de 500 Haïtiennes et Haïtiens vivant en République Dominicaine (RD) ont été expulsés en Haïti. Cette expulsion massive ferait suite à l'assassinat d'un jeune dominicain survenu dans la zone frontalière de Ouanaminthe au nord-est d'Haïti. Quelques jours plus tard, soit le **15 août**, 1012 Haïtiennes et Haïtiens ont été déportés par les autorités dominicaines à la frontière nord d'Haïti, après avoir été arrêtés dans des villes du Nord et du Nord-Est de la RD. Une semaine plus tard, 300 Haïtiennes et Haïtiens établis depuis un certain temps sur le territoire dominicain, ont été expulsés le **22 août**, d'abord à Dajabòn et ensuite à Ouanaminthe dans le Nord-Est d'Haïti.
- Le **16 août**, les garde-côtes américains ont procédé au rapatriement en Haïti d'une centaine d'immigrants haïtiens qui tentaient d'entrer aux États-Unis.
- Suite à l'assassinat du ressortissant canadien **Denis Therrien** survenu à Cité soleil le **19 août**, le ministère canadien des Affaires étrangères a émis, le **21 août**, une directive exhortant les Canadiens à ne plus se rendre en Haïti. À ceux qui s'y trouvent, le Canada

demande de revenir au pays à moins qu'ils occupent un poste essentiel.

- Après à un entretien avec le ministre brésilien des Affaires étrangères, **Celso Amorim**, le **22 août** à Brasilia, le chef de la MINUSTAH, le diplomate chilien **Juan Gabriel Valdés** a exprimé ses préoccupations au sujet du non respect des promesses d'aide internationale à Haïti alors que les élections approchent.

Des 1,4 milliard de dollars promis en juillet 2004 par la communauté internationale à Haïti, seulement 400 millions auraient jusqu'ici été décaissés.

Le même jour, le secrétaire général de l'OÉA, **José Miguel Insulza**, a déclaré « qu'Haïti est un pays ingouvernable par le fait qu'elle ne dispose pas d'institutions démocratiques et d'une police professionnelle ».

Une semaine auparavant, **Juan Gabriel Valdés** s'était prononcé pour le maintien des troupes onusiennes en Haïti pendant dix ans et **José Miguel Insulza** avait évoqué l'éventualité d'une « mise en tutelle d'Haïti » par les *Nations Unies*.

À titre de rappel, la fin du mandat de la MINUSTAH est prévue pour le 15 février. On se rappellera qu'il avait été renouvelé le 1<sup>er</sup> juin pour une période de huit mois.

- Dans une déclaration commune émise le **22 août**, des groupes haïtiens et dominicains de défense des droits des réfugiés haïtiens ont révélé que plus de 2000 Haïtiens avaient été expulsés de la République Dominicaine au cours du dernier mois. Ils ont demandé au gouvernement dominicain de mettre un terme à ces pratiques racistes.
- Le **7 septembre**, la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, **madame Diamini-Zuma** a affirmé que l'ex-président Aristide resterait en Afrique du Sud jusqu'à ce que les conditions lui permettent de regagner son pays. Dans sa déclaration à la presse, la ministre sud-africaine a indiqué qu'il serait important pour la

*Fanmi Lavalas* de participer aux élections.

- Lors de son passage en Haïti, les **9 et 10 septembre**, la ministre française déléguée à la coopération, **Brigitte Girardin** a annoncé la fin des sanctions européennes qui avaient été imposées après les élections contestées de l'an 2000. Cette décision doit être annoncée à Bruxelles en octobre prochain. Cette levée des sanctions par l'Union européenne (UE) va permettre une reprise de la coopération avec Haïti et favoriser le dégel de 72 millions d'euros.
- Le **12 septembre**, la *Banque Mondiale* a procédé à la signature de deux (2) projets de développement avec l'État haïtien pour un montant global de 38 millions \$US. Il s'agit du *Projet national de développement communautaire participatif* (PRODEP) et le *Projet d'urgence de gestion des risques et des désastres* (PUGRD).
- Une délégation de femmes parlementaires de la *Fédération interaméricaine des parlementaires des Amériques* (FIPA) a visité Haïti à la **mi-septembre**. L'objectif de la visite était d'encourager la participation des femmes (vote et candidatures) aux prochaines élections dans le pays.
- Le secrétaire général de l'ONU, **Kofi Annan** a dirigé le **17 septembre** une session spéciale de travail sur Haïti. Le premier ministre d'Haïti **Gérard Latortue** a participé à cette rencontre consacrée à la situation du pays, à l'organisation des élections et à la gestion de la période post-électorale. Le maintien de la MINUSTAH en Haïti au-delà de la période de la transition était aussi à l'ordre du jour de la rencontre.
- Le **21 septembre**, le gouvernement canadien a annoncé une aide de 2,2 millions de dollars à Haïti pour renforcer la sécurité dans le pays à l'approche des élections. Cette aide est destinée au déploiement de 25 policiers à la retraite pour permettre à la MINUSTAH d'appuyer la *Police nationale haïtienne* (PNH) pendant la période électorale.

Cette contribution porte à 19,3 millions de dollars l'aide accordée par Ottawa à l'organisation des prochaines élections. Le déploiement des policiers canadiens est prévu dans la deuxième quinzaine d'octobre.

- Dans un article paru dans le journal britannique **The Guardian** en date du **22 septembre**, le *Jesuit Refugee Service* (JRS) a « condamné les autorités gouvernementales dominicaines de fermer les yeux sur le commerce des enfants haïtiens, principalement utilisés dans les travaux domestiques, agricoles et dans la prostitution ». L'État dominicain et son armée sont très complices de ce trafic selon la directrice du JRS à Dajabon.
- Le **25 septembre**, la *Banque mondiale* et le *Fonds monétaire international* (FMI) ont entériné les modalités de l'annulation de la dette multilatérale des 18 pays les plus endettés. Haïti a été exclu de cette liste n'étant pas assez endetté!!!
- Le **27 septembre**, la secrétaire d'État américaine, **Condoleezza Rice** a effectué une première visite officielle en Haïti. Cette visite s'inscrivait, selon un communiqué publié la veille de son arrivée, dans le cadre du renforcement des relations haïtiano-américaines à l'approche des élections. Au cours de sa visite, elle a réclamé plus de candidats à la présidence alors que la période d'inscription était close!
- Le **28 septembre**, au cours d'une conférence de presse donnée à l'église Sainte-Claire, l'avocat américain de Gérard Jean Juste, **Bill Quigley** a rendu publique une pétition signée par plus de 200 membres des Églises catholique et protestante des États-Unis pour réclamer la libération du prêtre emprisonné depuis le 21 juillet. L'avocat américain a indiqué que sa pétition sera acheminée au premier ministre intérimaire Latortue, à l'ambassade américaine en Haïti et au Département d'État américain.
- L'ambassade du Brésil en Haïti et le *Programme des Nations Unies pour le*

*Développement* (PNUD), instance chargée de gérer les fonds alloués aux élections en Haïti, ont paraphé le **29 septembre**, un protocole d'entente d'un million de dollars en faveur des élections haïtiennes. Ce don entre dans le cadre « des efforts du Brésil pour aider le peuple haïtien à exprimer sa volonté souveraine » selon l'ambassadeur brésilien Paulo Cordeira de Andrade Pinto.

- Le **30 septembre**, la MINUSTAH a annoncé que 140 personnes ont été enlevées à Port-au-Prince au cours des trois derniers mois (55 en juillet, 44 en août et 41 en septembre). Dans un autre ordre d'idées, la MINUSTAH a aussi annoncé la création d'un secteur militaire à Port-au-Prince afin de sécuriser la capitale lors des prochaines élections. Ce secteur disposera de plus de 3000 Casques bleus.
- Dans les **premiers jours d'octobre**, le président du Venezuela, Hugo Chavez, a annoncé un accord prochain de vente de pétrole de son pays à Haïti.
- Le **3 octobre**, le nouvel ambassadeur d'Haïti, **Raymond Alcide Joseph** a présenté ses lettres de créance au président Bush. Il était le chargé d'affaires pour Haïti à l'ambassade à Washington depuis la mise en place du gouvernement de transition en Haïti.
- Le **4 octobre**, le chargé d'affaires américain en Haïti, **Timothy M. Carney** a reçu 36 000\$US de la nation haïtienne comme contribution du pays aux victimes du cyclone Katrina qui a frappé le sud des États-Unis.
- Les membres de la *Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti* (MIEEH), composée entre autres de représentants du Canada, des États-Unis, du Brésil, du Chili ont tenu les **5 et 6 octobre** la première d'une série de réunions à Port-au-Prince en vue d'évaluer le processus électoral en cours. Pour plus d'informations sur cette *Mission* créée lors de la *Conférence de Montréal* des 16 et 17 juin derniers, nous

reproduisons en **annexe** le **communiqué** d'Élections Canada.

- Le **6 octobre**, le Secrétaire général de l'ONU publiait son dernier rapport sur la *Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti* (MINUSTAH). Ce rapport couvre la période du 13 mai au 29 septembre 2005. Kofi Annan a qualifié la conjoncture haïtienne de « critique ». Une note de presse de l'ONU publiée le 11 octobre parle d'un « bilan mitigé de la situation en Haïti ». La version intégrale du rapport est disponible sur le site de l'ONU : [daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/533/61/PDF/N0553361.pdf?OpenElement](http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/533/61/PDF/N0553361.pdf?OpenElement)
- Lors d'une conférence de presse donnée le **14 octobre** à Port-au-Prince, l'avocat français **Thierry Fagart**, responsable des droits de l'homme au sein de la mission de l'ONU en Haïti, qualifie de « catastrophique » la situation des droits dans le pays. Fagart a cité le cas d'une

vague d'assassinats dans le quartier de Martissant à Port-au-Prince le 20 août. Une enquête de l'ONU a conclu qu'au moins dix personnes y avaient été assassinées à l'aide de machettes par des civils et des policiers. D'autres assassinats survenus dans les bidonvilles dont la population soutient encore Aristide ont été imputés à la police et les représentants de l'ONU qualifient de communs les abus à l'encontre des personnes en garde à vue ou prisonnières.

- À suivre!

N.B. À noter que les agences d'information [*Agence France Presse* (AFP), *Agence haïtienne de presse* (AHP), *AlterPresse*, *Presse canadienne* (PC) et *Reuters*] et les rapports de l'ONU et d'organisations non gouvernementales haïtiennes et internationales ont été nos principales sources d'informations pour le survol rapide des derniers événements.